

BUDGET 2012-2013
COMMUNIQUÉ N°2

BUDGET 2012-2013

Des finances publiques sous contrôle : maintenir le cap sur l'équilibre budgétaire en 2013-2014

Québec, le 20 mars 2012 – « Le budget confirme notre ferme volonté de revenir à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et de maintenir le financement des services publics. Le déficit est, encore une fois, moins élevé que prévu, la croissance des dépenses est contrôlée, et nous gardons toujours le cap sur l'équilibre budgétaire », a déclaré aujourd'hui le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, à l'occasion du dépôt du budget 2012-2013 du gouvernement du Québec.

Il a réitéré que des finances publiques saines sont essentielles pour assurer le développement économique du Québec et le maintien des services publics. « L'équilibre entre les revenus et les dépenses est la seule voie durable à long terme », a rappelé le ministre.

Déficit revu à la baisse de 500 millions de dollars en 2011-2012

« Pour une troisième année consécutive, nous revoyons le déficit à la baisse. Le déficit prévu pour 2011-2012 est de 3,3 milliards de dollars, soit 500 millions de dollars de moins que prévu dans le dernier budget. En 2009-2010 et en 2010-2011, le déficit a été de 3,2 milliards de dollars, soit chaque fois 1,1 milliard de dollars de moins que prévu. L'an prochain, en 2012-2013, nous estimons que le déficit sera réduit à 1,5 milliard de dollars et nous atteindrons le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 », a annoncé le ministre.

Objectif de réduction des dépenses atteint pour une deuxième année

Les efforts du gouvernement pour résorber l'écart entre les revenus et les dépenses continuent donc de porter fruit. « Alors que nous avions prévu, dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, que l'effort gouvernemental de réduction des dépenses et de lutte contre l'évasion fiscale pour l'année 2011-2012 s'élèverait à 3,1 milliards de dollars, il a plutôt été de 3,5 milliards de dollars. Pour une deuxième année consécutive, nous avons atteint et même dépassé nos objectifs », a observé le ministre.

Croissance des dépenses de 2,0 % en 2012-2013

Il a par ailleurs souligné que c'est notamment en ralentissant la croissance de ses dépenses que le gouvernement a atteint les cibles de réduction du déficit budgétaire.

Alors qu'elle s'élevait à 5,3 % en 2009-2010, la croissance des dépenses de programmes a graduellement été ramenée à 3,0 % en 2010-2011, puis à 2,0 % en 2011-2012. La croissance des dépenses devrait se maintenir à 2,0 % en 2012-2013, et baissera à 1,8 % en 2013-2014. Quant aux dépenses consolidées, qui représentent l'ensemble des dépenses publiques comprises dans le périmètre comptable du gouvernement, à l'exception du service de la dette, elles ne devraient pas croître de plus de 2,0 % en 2012-2013. « Les dépenses du gouvernement sont sous contrôle », a affirmé M. Bachand.

Il a cependant fait remarquer que malgré la nécessité de ralentir la croissance de ses dépenses, le gouvernement a été en mesure de maintenir le financement des services, notamment en santé, en éducation et dans les services de garde.

Financement de la santé

Le ministre a rappelé que le gouvernement a, dans les dernières années, posé les gestes nécessaires pour assurer la pérennité du financement des dépenses de santé, notamment en y maintenant une croissance annuelle moyenne des dépenses de 5,0 %.

Soulignant que le gouvernement consacrera d'ici cinq ans environ 100 millions de dollars par jour à la santé, il a toutefois indiqué que la qualité des soins ne tient pas seulement à l'ampleur des sommes qui y sont consacrées. « Le mode de financement a aussi une incidence sur la qualité des services et sur l'efficacité du système. Comme on le fait de plus en plus ailleurs dans le monde, nous devons nous diriger vers des modes de financement à l'activité afin d'accroître non seulement la qualité des services, mais également l'efficacité et la transparence, tout en répartissant les ressources de façon plus équitable et optimale. »

« Pour étudier ces modèles de financement, nous mettons en place un groupe d'experts chargé de formuler des recommandations sur l'implantation de ce type de financement », a annoncé le ministre.

Versements augmentés au Fonds des générations

« Même en déficit, nous avons, depuis 2009, versé 2,3 milliards de dollars au Fonds des générations. Lorsque nous atteindrons l'équilibre budgétaire à partir de 2013-2014, nous consacrerons de plus en plus d'argent au Fonds des générations pour rembourser la dette : 1 milliard en 2013-2014, 1,6 milliard l'année suivante, jusqu'à 2,5 milliards en 2016-2017 », a conclu le ministre.

- 30 -

Source : Cabinet du ministre des Finances, ministre du Revenu
et ministre responsable de la région de Montréal
Catherine Poulin
Directrice de la communication
418 643-5270
514 873-5363